



SOCIAL SOLIDARITÉ



## Signature de la convention 2021 entre le Conseil départemental de la Dordogne et la CPAM pour le développement du site « Soigner en Périgord »

Conscient que la désertification médicale, particulièrement en milieu rural, est l'un des enjeux majeurs au cours des prochaines années, le Conseil départemental de la Dordogne a mis en place plusieurs dispositifs pour inciter les professionnels de santé à venir s'implanter sur le territoire.

*Publié le 31 mai 2021*

C'est par exemple le cas avec la plateforme « Soigner en Périgord » (Soigner en Périgord - Annonces médicales - Remplacement - Installation ([soignerenperigord.fr](https://soignerenperigord.fr)).

(<https://soignerenperigord.fr/>), conçu en collaboration étroite avec la CPAM de la Dordogne.

Cette plateforme a pour objet de mettre en relation des professionnels de santé afin d'assurer la continuité des soins des patients lors de vacances, formations, congé maternité ou départ à la retraite.

Afin de développer davantage la plateforme « Soigner en Périgord », une nouvelle convention a été signée entre le Département de la Dordogne et la CPAM ce lundi 31 mai à 11h30 à l'Hôtel du Département à Périgueux. Conférence de presse au cours de laquelle ont été présentés les différents dispositifs pour lutter contre la désertification médicale.

Plus d'informations dans les liens ci-dessous.